

Le boulevard Curé-Poirier Ouest est-il accessible à toutEs ?

Rapport sur la marche exploratoire du 2 juin 2022

Rédigé par

**le Comité d'action Cadre bâti, infrastructures et environnement
de Développement social Vieux-Longueuil (DSVL)**

Longueuil, le 19 janvier 2023

Table des matières

1. Mise en contexte.....	3
a. DSVL et le comité d'action Cadre bâti, infrastructures et environnement.....	3
b. La marche exploratoire du 2 juin 2022	4
2. Résumé des observations	5
a. Savoir où l'on est et où on va (la signalisation).....	5
b. Voir et être vu·e (la visibilité)	6
c. Entendre et être entendu·e (animation, présence humaine) et Obtenir du secours	6
d. L'entretien et l'aménagement du secteur.....	7
<i>Trottoirs et chaussée.....</i>	7
<i>Stationnements/entrées charretières</i>	8
<i>Aménagements.....</i>	9
<i>Mobilier urbain</i>	9
<i>Arrêts d'autobus.....</i>	10
<i>Intersections, passages/traverses piétonnières signalisation routière</i>	10
<i>Accessibilité des commerces/services</i>	11
3. CONCLUSION	11
4. RECOMMANDATIONS	12
Annexe 1.....	13
Grille d'observation- Trajet A	13
ANNEXE 2.....	36
Grille d'observation- Trajet B	36

1. Mise en contexte

a. DSVL et le comité d'action Cadre bâti, infrastructures et environnement

Développement social Vieux-Longueuil (DSVL) est un processus de concertation locale, multisectorielle et multiréseaux en développement social rejoignant l'ensemble des acteurs et actrices du Vieux-Longueuil. Ce sont principalement des organismes communautaires et des institutions publiques, mais aussi toutes autres organisations ou tout·es citoyens·nes et élus·es souhaitant participer au développement de la communauté et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. En créant DSVL le 30 mai 2017, les acteurs et actrices du milieu ont choisi de relever l'immense défi de travailler ensemble autrement.

De 2017 à 2019, DSVL a élaboré une structure de gouvernance et réalisé un portrait social du territoire du Vieux-Longueuil. Au cours de 2020, malgré la pandémie, lors des Grandes rencontres collectives, les membres de DSVL ont priorisé les nombreux enjeux du territoire en cinq grandes catégories et créer autant de comités d'action :

- Cadre bâti, infrastructures et environnement
- Logement
- Ressources pour les citoyenNES
- Travailler, apprendre et se développer
- Vivre ensemble.

Ces cinq comités ont présenté leur plan d'action à la Grande rencontre collective de mars 2021, permettant ainsi l'adoption du premier plan d'action global de DSVL. Ils en ont ensuite amorcé la mise en œuvre, afin de contribuer à ce qui est la raison d'être de DSVL : l'amélioration des conditions de vie des citoyenNES du Vieux-Longueuil. Outre le CoCo Vigie et les comités d'action, la structure de DSVL comprend aussi un comité Évaluation et un comité Mobilisation citoyenne.

Le comité d'action Cadre bâti, infrastructures et environnement est actuellement composé de sept personnes, issues de quatre organismes communautaires et de deux institutions publiques¹. Comme changement ultime, il vise que « Dans cinq ans, toute nouvelle

¹ Les membres du comité proviennent du Centre des femmes de Longueuil, de l'Association des usagers du transport adapté de Longueuil (AUTAL), de la Corporation de développement communautaire de l'agglomération de Longueuil (CDC), de l'Association d'informations en logement et immeubles adaptés (AILIA), du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-est (CISSS ME) et de la Ville de Longueuil.

infrastructure/rénovation et mode de transport seront accessibles universellement, diversifiés, sécuritaires, écoresponsables, de proximité et travaillés collectivement. »

Son plan d'action comprend trois axes : aménagement urbain, transport et environnement. L'objectif général du premier axe est « Encourager la consultation publique avant la mise en place de nouveaux projets de développement urbain ». Le comité a choisi de réaliser une marche exploratoire afin de travailler ensemble pour évaluer les lieux publics et mettre en place des actions concrètes pour y améliorer le sentiment de sécurité, l'accessibilité universelle et la protection de l'environnement. Le boul. Curé-Poirier, secteur ciblé dans le nouveau plan d'urbanisme de la Ville pour être réaménagé, a été choisi pour tenir cette marche. Le rapport présente les résultats de cet exercice.

b. La marche exploratoire du 2 juin 2022

Marquant sa volonté de favoriser l'inclusion sociale, le comité a invité plusieurs partenaires et citoyens·es à participer à la marche, dont les membres de la Table des personnes handicapées de la Rive-Sud. Il a coordonné le choix de la date avec celle-ci, pour que l'activité se tienne durant la Semaine québécoise des personnes handicapées.

Réalisée le jeudi 2 juin 2022, de 13h30 à 16h00, dans des conditions météorologiques idéales (25°C sous un ciel ensoleillé), la marche a permis d'explorer deux tronçons du boulevard Curé-Poirier Ouest, artère d'importance à Longueuil. Elle visait à vérifier à quel point ces tronçons sont accessibles à tous·es de manière sécuritaire. Les 18 participants·es ont formé deux sous-groupes² pour examiner ces tronçons :

- le premier qui a évalué le boul. Curé-Poirier ouest compris entre l'intersection avec le chemin de Chambly et la rue Daniel (trajet A);
- le deuxième qui a évalué le boul. Curé-Poirier ouest compris entre les rues Daniel et Notre-Dame-de-Grâces (trajet B).

La proximité de la Maison de la famille Lecavalier ainsi que du parc Lecavalier, la présence de deux écoles primaires, d'un Centre de petite enfance, de même que la présence d'un CLSC et d'une coopérative d'habitation pour personnes handicapées sur le boulevard Curé-Poirier ont contribué au choix de ces deux tronçons.

Afin d'évaluer ces tronçons, le comité a utilisé une grille d'observation déjà expérimentée en sol longueuillois, qui met l'accent sur cinq catégories de critères d'aménagement sécuritaires³: savoir où on est et où on va (signalisation), voir et être vu.e (visibilité), entendre et être entendu.e (animation, présence humaine), obtenir du secours, et entretien et l'aménagement du secteur.

² Tous les participant.e.s connaissaient le quartier soit parce qu'ils y avaient déjà résidés ou y habitaient encore, soit parce qu'ils y travaillaient ou parce qu'ils y fréquentaient les commerces.

³ La grille a été conçue à partir de critères d'aménagements sécuritaires proposés par l'Union des municipalités du Québec dans le document intitulé : Ma ville en toute confiance : Guide des meilleures pratiques pour un aménagement sécuritaire destiné aux municipalités et à leurs partenaires. Union des municipalités du Québec, 2009, 25 p. Ce document a été rédigé par Mme Sophie Paquin.

Les consignes de départ et la discussion finale sur les perceptions globales de la marche se sont tenues à côté de la Maison de la famille le Cavalier dans le parc Lecavalier. Parmi les 18 participant·es, on comptait deux mamans avec chacune un bébé en poussette, deux résidentes des tronçons étudiés, dont une en fauteuil roulant, trois aînés dont un en quadriporteur. Le profil diversifié des participants·es a contribué à la variété des points de vue recueillis durant la marche. Leurs perceptions furent enrichies d'échanges avec deux piétons rencontrés près de commerces et avec une brigadière scolaire en poste au coin de la rue Brébeuf et du boul. Curé-Poirier.

Chacun des deux groupes comptait une animatrice ayant l'expérience de marches exploratoires. Deux autres personnes par groupe ont pris des notes et des photos. Les grilles complétées, qu'on peut voir en annexe, constituent la base du rapport.

On retrouve dans la section suivante, les observations des participants regroupées selon les catégories de la grille et par trajet.

2. Résumé des observations

a. Savoir où l'on est et où on va (la signalisation)

Trajet A

- Noms des rues peu visibles, car les panneaux sont trop loin du coin; manque d'harmonisation dans l'installation de ces panneaux, qui se trouvent parfois à gauche de Curé-Poirier et d'autres fois à droite → cela crée de la confusion.
- Absence d'affichage des horaires d'autobus → il serait utile et rassurant de pouvoir consulter les horaires et les trajets des autobus.
- La présence d'un signal sonore aux feux de circulation à l'intersection Curé-Poirier et Chemin Chambly permet de traverser le Chemin Chambly du côté sud mais aucun signal sonore n'est présent pour permettre de traverser Curé-Poirier → sécurité compromise pour les personnes mal ou non voyantes. Comment se fait-il qu'une seule traverse est dotée d'un signal sonore ?

Trajet B

- Devant le complexe sportif : arrêt d'autobus loin de la rue, pancarte cachée par les arbres, aucun horaire affiché → Très difficile de voir l'arrêt de l'autobus et d'y être vu·e par le chauffeur.
- Noms des rues difficiles à voir et à lire → ex. : poteau indicateur coin Curé-Poirier/McGill) trop loin de la rue.
- Panneaux de signalisation routière tordus, abîmés ou mal placés pour être bien vus → ex. : coin Curé-Poirier/Quinn, trop bas.

b. Voir et être vu·e (la visibilité)

Trajet A

- Les participantes résidant sur le boul. Curé-Poirier affirment que le soir les lampadaires n'éclairent pas suffisamment; de plus, on remarque qu'ils sont situés sur un seul côté du boulevard.

Trajet B

- Rue Daniel pas assez éclairée.
- Aménagement priorisant les automobilistes : rues et trottoirs mal éclairées → Piétons pas visibles, dans un secteur de quartiers défavorisés où beaucoup de citoyens· n'ont pas accès à une voiture; accessibilité des piétons à développer.
- Section de cour ressemblant à une ruelle à côté du commerce Couche-tard très mal éclairée.

c. Entendre et être entendu·e (animation, présence humaine) et Obtenir du secours

Trajet A

- Les participantes disent ne pas se promener le soir sur le boulevard Curé-Poirier car elles ne s'y sentent pas en sécurité, notamment en raison de la présence de gens peu recommandables.
- Comme il s'agit d'une artère commerciale, il serait difficile d'aller demander de l'aide dans les commerces qui sont fermés le soir.

Trajet B

- Insécurité des citoyennes disant ne pas passer dans la ruelle mal éclairée à côté du commerce Couche-Tard. Une citoyenne a même cessé d'y travailler car ne se sentant pas en sécurité lorsqu'elle revenait chez elle le soir.
- Vitesse et bruit de circulation automobile empêchant les gens à pied de s'entendre → Les participantes affirment qu'elles ne seraient pas entendues si elles demandaient de l'aide.
- Du côté du quartier Saint-Jean-Vianney, commerces sombres, mal entretenus → peu d'endroits où les femmes se sentirraient à l'aise de demander de l'aide, parce que ne s'y sentant pas en sécurité. En face, du côté du quartier Notre-Dame-de-Grâces, commerces dégagés les uns des autres et bonne visibilité → au contraire, les femmes seraient plus promptes à demander de l'aide.
- Présence de personnel policier constatée (quatre auto-patrouilles vues lors du trajet) → Pour certaines participantes, cette présence est globalement rassurante alors que pour d'autres, elle est au contraire insécurisante. [À noter : La présence fréquente d'auto-patrouilles dans ce secteur peut s'expliquer par la proximité du siège social du Service de police de l'agglomération de Longueuil, situé quatre rues à l'ouest de la limite du secteur exploré].

- Aucun téléphone public accessible → Impossibilité pour les personnes sans cellulaires d'appeler rapidement pour avoir du secours, on pense notamment aux personnes itinérantes.

d. L'entretien et l'aménagement du secteur

Trottoirs et chaussée

Trajet A

- Les trottoirs sont étroits (i.e. moins de 1,8 mètres de large) et il n'y a aucun espace tampon entre le trottoir et la chaussée : tous·es les participants·es disent sentir que les autos passent très proche d'elles/eux, malgré qu'elles/ils soient sur le trottoir → ce fut expérimenté lors de la marche. Certains·es craignaient de se faire accrocher par des rétroviseurs d'autobus.
- Trottoirs et chaussées en mauvais état : risque de trébuchement, surtout pour les personnes à mobilité réduite.
- Traverses piétonnières en mauvais état.
- Certaines sections de trottoirs trop en pente, pouvant rendre difficile le déplacement de personnes à mobilité réduite → constats fait notamment dans les entrées charretières des restaurants Miss Bella Pizza et Buffalo Bill Wings.
- Présence de grilles d'égouts ou de trous sur la chaussée, pouvant faire tomber les cyclistes → exemple constaté rue Brébeuf à l'intersection du boul. Curé-Poirier: un trou possiblement causé par une réparation non terminée est sans doute peu visible le soir pour les cyclistes. [À noter : une participante constate que lorsque le couvercle des bouches d'égout sont lisses, cela devient glissant en cas de pluie et de neige.]
- Présence de creux entre trottoirs et stationnements ou entrées de magasins, pouvant faire perdre pied aux piétons → constatée notamment le long du stationnement du restaurant Miss Bella Pizza.
- Bateaux pavés en mauvais état → le participant en quadriporteur a dû se donner un élan afin de ne pas rester pris sur le bord, au coin de la rue Saint-Alexandre; « La qualité des trottoirs sur Curé-Poirier, ça magane une transmission », a-t-il précisé. [À noter : selon ce participant, même s'il est autorisé à circuler avec son quadriporteur dans les rues où la limite de vitesse est à 50 km/h et moins, il ne se sentirait pas en sécurité de le faire sur ce boulevard.
- Boulevard Curé-Poirier tellement dangereux pour les cyclistes qu'on en voit même circuler sur le trottoir → ce fut constaté lors de la marche.

Trajet B

- Problèmes d'accessibilité majeurs pour les personnes à mobilité réduite, notamment celles en fauteuil roulant, devant souvent contourner les bateaux pavés à pente trop abrupte ou lorsqu'il y a des trous ou craquelures dans la chaussée qui se trouve devant le bateau pavé → les personnes en fauteuil roulant doivent déployer des efforts physiques considérables pour faire ces détours et avoir accès au trottoir par une entrée charretière située un peu plus loin, en plus de devoir circuler près des autos.
- Trottoirs dangereux en hiver : les citoyennes du quartier mentionnent les éviter; la participante en fauteuil roulant affirme cesser complètement de sortir l'hiver sans transport adapté, car il lui est impossible de rouler sur les trottoirs
- Absence de pistes cyclables : les cyclistes sont à risque et mettent à risque les piétons en circulant parfois sur les trottoirs.

Stationnements/entrées charretières

Trajet A

- Présence de stationnements donnant directement sur le trottoir, devant certains commerces et immeubles locatifs → conflits possibles entre piétons et automobilistes quand les autos doivent reculer pour sortir du stationnement; à noter que les piétons s'y réfugient lorsqu'ils ne veulent pas être éclaboussés par les autos lors des journées pluvieuses ce qui crée là aussi des conflits possibles entre piétons et automobilistes.
- Ces stationnements constituent des îlots de chaleur
- Débit véhiculaire élevé du stationnement donnant accès au lave-auto.
- Stationnement trop peu profond face au commerce Aquanimo → constat que malgré l'affichage du commerce indiquant que seules les petites autos peuvent s'y stationner, certaines autos débordent sur le trottoir, au détriment des piétons.
- Difficulté de distinguer l'emplacement exact de l'entrée/sortie du stationnement du côté des restaurants Miss Bella Pizza et Buffalo Bill → les autos peuvent sortir du stationnement un peu n'importe où ce qui constitue un danger pour les piétons.
- Les deux entrées charretières du CLSC Longueuil Ouest sont dangereuses : elles présentent un danger de collision entre les automobilistes ainsi qu'entre les automobilistes et les piétons qui circulent sur le trottoir → risque d'autant plus élevé que les personnes qui se rendent au CLSC ont divers problèmes de santé qui peuvent réduire leur mobilité.

Aménagements

Trajet A

- Présence de clôture abîmée, de remblais de terre et d'un poteau avec fils électriques à découvert devant la façade de l'ancienne caserne de pompiers no 22 donnant sur le boul. Curé-Poirier coin Brébeuf. Cet édifice semble abandonné.
- Présence d'un terrain vague entre les restaurants Buffalo Bill Wings et Miss Bella Pizza.
- Seuls le CLSC et la station-service Pétro-Canada offrent des aménagements agréables pour le piéton : propreté, présence d'arbres offrant de l'ombre et contrant les îlots de chaleur.
- Présence d'un chemin de désir, tracé par les piétons sur le côté du CLSC → il devrait être aménagé.
- Entrée craquelée devant la Garderie Petits Dauphins.
- Odeurs nauséabondes près des poubelles de l'immeuble locatif situé au niveau du 120 boul. Curé-Poirier

Trajet B

- Insuffisance d'arbres sur Curé-Poirier du côté du quartier Saint-Vincent-de-Paul : grande chaleur et environnement nettement moins accueillant → on a constaté des traces d'arbres abattus (ex. : devant le commerce Couche-Tard).

Mobilier urbain

Trajet A

- Manque important de mobiliers urbains sur ce boulevard : poubelles, bancs (notamment devant le CLSC où un muret de béton fait office de banc). [À noter : une participante résidant dans ce secteur précise que les poubelles sont retirées en hiver pour faciliter le déneigement. A la fonte des neiges, on constate de nombreux déchets sur le boulevard.]

Trajet B

- Insuffisance de poubelles du côté du quartier Saint-Vincent-de-Paul.

Arrêts d'autobus

Trajet A

- Abribus sales, pas entretenus; dans un d'entre eux, présence d' banc métallique qui doit être brûlant l'été lorsqu'il y a du soleil → constaté dans l'abribus au coin de Brébeuf et Curé-Poirier.
- Entrée trop étroite et espace intérieur trop peu profond pour permettre l'accès à un fauteuil roulant ou un quadriporteur → constaté dans l'abribus situé près du commerce Équipements adaptés MCL.
- Absence de banc et d'abribus au coin sud-ouest de l'intersection Chemin de Chambly et Curé-Poirier → pourtant un lieu d'attente sur des artères comportant plusieurs circuits d'autobus (et de longue attente avant d'avoir les feux de traverse piétonne).
- Poteau d'arrêt dont la base est brisée (coin Chemin Chambly/Curé-Poirier)

Trajet B

- Absence d'abribus sur Curé-Poirier, du côté du quartier Saint-Vincent-de-Paul, alors qu'il y en a de très beaux du côté du quartier Notre-Dame-de-Grâces.

Intersections, passages/traverses piétonnières signalisation routière

Trajet A

- Intersection Curé-Poirier/Chemin Chambly complexe à comprendre : appel des feux piétons différent d'un coin à l'autre; peu de temps pour traverser, passages piétonniers presqu'effacés et en mauvais état.
- Deux traverses piétonnières rue Brébeuf mal identifiées; des travaux de ré-asphaltage ont été faits ce qui peut faire trébucher une personne à mobilité réduite.
- Boutons d'appels aux intersections Curé-Poirier/Brébeuf et Curé-Poirier/Chemin de Chambly: ils devraient tous être adaptés pour personnes non voyantes → l'intersection Curé-Poirier/Brébeuf est fréquentée notamment par une population à mobilité réduite (proximité de la coopérative d'habitation pour personnes handicapées Les Portes de l'Espoir, du commerce Équipements adaptés MCL et du CLSC).
- Les piétons traversent le boul. Curé-Poirier, au niveau de la rue Saint-Thomas, afin d'aller au CLSC. Pourtant, il n'y a pas de traverse piétonnière à ce niveau. Cela est excessivement dangereux car circulation automobile est très élevée. Lors de la marche exploratoire, une usagère âgée a traversé à ce niveau afin d'aller au CLSC. → Compte tenu de la forte fréquentation du CLSC par une clientèle ayant plusieurs limitations physiques, serait-il possible de penser à des aménagements qui pourraient permettre aux piétons de traverser en toute sécurité à ce niveau?

- Intersection Curé-Poirier et Brébeuf : lorsque le piéton presse sur le bouton d'appel pour traverser Curé-Poirier, il est possible de bénéficier au même moment d'une traverse protégée aux trois autres coins. Ce n'est pas le cas toutefois, lorsque le bouton d'appel est pressé pour traverser la rue Brébeuf⁴.
- Signalisation routière interdisant des virages à gauche, que cela soit au niveau de Curé-Poirier ou des rues perpendiculaires à ce boulevard, est non respectée par les automobilistes → constaté durant la marche et corroboré par les participantes résidant sur le boul. Curé-Poirier. Est-ce que cette signalisation est facile à voir et suffisamment visible ?
- De plus, les participant.e.s disent devoir bien vérifier avant de traverser aux intersections : les automobilistes circulant sur le boul. Curé-Poirier virent à bonne vitesse aux intersections afin d'éviter des collisions à l'arrière de leur véhicule.
- Présence de panneaux de signalisation et de poteaux croches et rouillés ou brisés sur Curé-Poirier (notamment entre les rues Daniel et Brébeuf, le long du stationnement des restaurants Buffalo Bill Wings et Miss Bella Pizza, au coin de Curé-Poirier/Chemin de Chambly).

Trajet B

- Temps de traverse sur Curé-Poirier : trop court pour les piétons.

Accessibilité des commerces/services

Trajet A

- Commerces non accessibles pour les gens à mobilité réduite en fauteuil roulant : entrées trop étroites, absence de bouton d'ouverture de portes, présence de dénivellations ou de marches → à noter que le commerce Aquanimo a installé une rampe d'accès. Toutefois, elle est chambranlante, donne sur un espace de manœuvre insuffisant. De plus, la porte principale du commerce n'est pas pourvu d'un bouton permettant l'ouverture automatique de la porte..

3. CONCLUSION

Après la marche, les deux sous-groupes se sont rejoints près de la Maison de la famille Lecavalier afin d'échanger leurs commentaires sur leurs trajet respectifs. Il y avait unanimité sur leur appréciation de l'exercice, ainsi que sur le constat généralisé de la piètre qualité des infrastructures sur les deux tronçons du boulevard Curé-Poirier examinés. Il fut mentionné qu'il serait pertinent de refaire la marche le soir, afin d'observer les problèmes liés à l'obscurité (sécurité, visibilité etc.).

⁴ Au moment de la marche exploratoire, il y avait une brigadière scolaire présente à l'intersection qui nous a dit avoir fait plusieurs démarches afin que l'intersection soit plus sécuritaire pour les écoliers. Elle trouvait maintenant que le temps protégé pour traverser était adéquat.

Les membres du sous-groupe ayant marché le trajet B ont aussi constaté qu'il y avait une grande différence d'entretien et d'aménagement entre le côté nord de la rue, donnant sur le quartier Notre-Dame-de-Grâces, et l'autre, au sud, donnant sur le quartier Saint-Vincent-de-Paul. Ces différences étonnent grandement étant donné qu'on se trouve sur le même boulevard.

Finalement, le comité d'action Cadre bâti, infrastructures et environnement de DSVL a convié les 18 participantEs à une réunion pour valider la première version du rapport-synthèse. À terme, 10 participantEs (quatre membres du comité et six citoyens·es) se sont réunies le 1^{er} décembre 2022 au *Fablier, une histoire de familles* afin de commenter la première version du rapport-synthèse. Il a été également convenu que la version finale du rapport serait transmise à divers intervenants·es de la Ville de Longueuil et du Réseau de transport de Longueuil (à bonifier après réunion du 19 janvier 2023), puis rendus disponible sur le site web de DSVL
(<https://developpementsocialvieuxlongueuil.wordpress.com>)

4. RECOMMANDATIONS

Au terme de la réunion de validation du rapport du 1^{er} décembre 2022, les participant·es à cette marche ont choisi d'exprimer ce qui suit afin que cette portion du boulevard Curé-Poirier devienne universellement accessible et sécuritaire pour tout.es et que l'environnement y soit amélioré pour que la qualité de vie des citoyens·es soit accrue. Ainsi, comme citoyens.es:

- Nous demandons à la Ville de tenir compte des observations figurant dans le présent rapport lorsqu'elle procédera aux travaux de réaménagement du boulevard Curé-Poirier, et de prendre note que ces observations peuvent s'appliquer à toute l'artère.
- Nous demandons à être informé.es de la nature et de l'échéancier des travaux à venir, via le comité d'action Cadre bâti, infrastructures et environnement de Développement social Vieux-Longueuil, et de participer aux échanges avec la Ville à ce sujet.

Annexe 1

Grille d'observation- Trajet A

Grille d'observation pour la marche exploratoire: le Boulevard Curé Poirier Ouest est-il accessible à toutEs?

- Nom de l'animateur : Dominique Lesage
- Nom du secrétaire : Frédéric Lavoie, Marianne Beaudoin-Tardif et Dominique Lesage
- Nombre de participants : incluant animateur/secrétaires : 9
- Météo : beau temps; 25 degrés
- Trajet A : Curé-Poirier ad Chemin Chambly

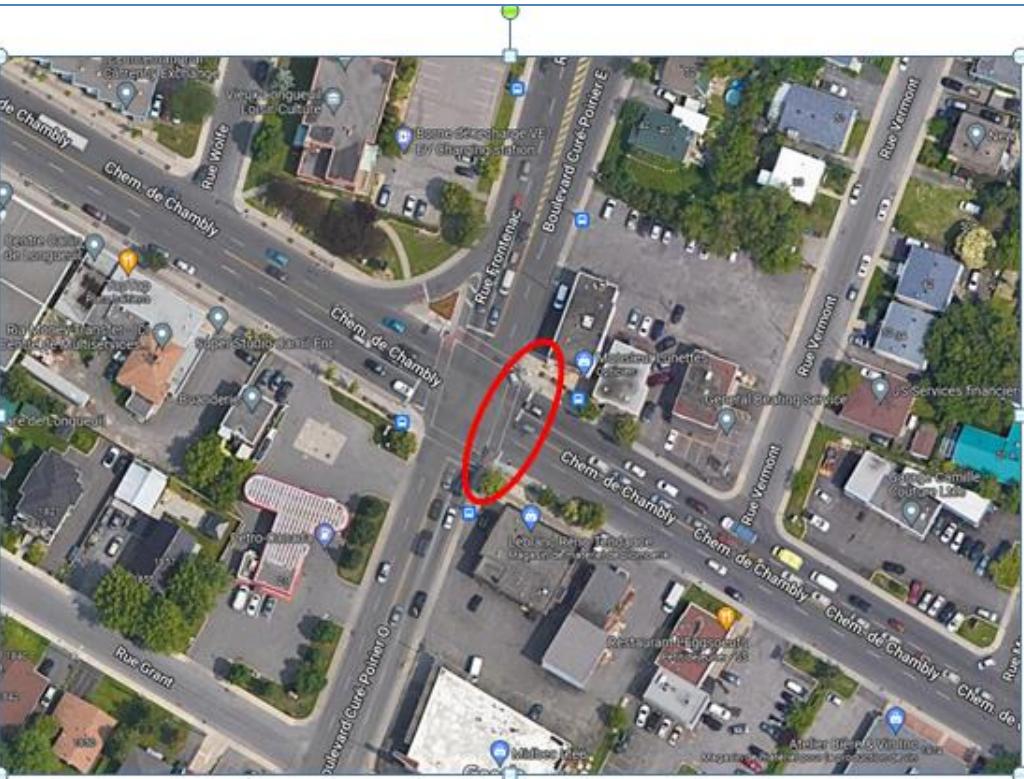
Savoir où l'on est et où on va (signalisation)

La signalisation permet de mieux se repérer dans l'espace urbain et d'obtenir les renseignements essentiels. Elle doit être claire, précise et disposée stratégiquement et de manière suffisamment lisible pour faciliter l'orientation, aider à trouver son chemin ou obtenir de l'aide. Elle peut revêtir différentes formes (panneaux, marquage au sol, signalétiques, couleur, pictogrammes, etc.).

Quelques exemples : • panneaux d'arrêt d'autobus avec les horaires de passage • panneaux indicateurs de rue • panneaux de direction et de distance pour atteindre les commerces et services publics • plan du quartier avec indication des lieux significatifs et des numéros d'urgence, feux sonores etc.

Problèmes observés

- nom des rues non visibles : se trouvent trop loin du coin; on constate également un manque d'harmonisation sur l'installation des panneaux : des fois le panneau de signalisation de la rue apparaît à gauche de Curé-Poirier, d'autres fois, à droite
- aucun horaire d'autobus n'est affiché. Par exemple, il serait utile et rassurant de savoir quels sont les horaires des autobus, leur trajet etc.
- il y a présence de feux sonores à l'intersection Curé-Poirier et Chemin Chambly sur une seule traverse soit celle qui permet de traverser le Chemin Chambly sur le côté est (voir cercle rouge sur la photo à la page suivante)



Google map, 2022

Voir et être vue (visibilité)

L'éclairage est un élément déterminant de la sécurité car, lorsque son intensité est satisfaisante, il facilite la circulation des personnes en leur permettant de mieux voir les alentours et anticiper les difficultés éventuelles. Un lieu bien éclairé accroît le sentiment de sécurité, favorise sa fréquentation et prévient le vandalisme.

Quelques exemples : • L'éclairage doit être d'une intensité suffisante pour éviter les zones d'ombre et permettre de voir une personne à une vingtaine de mètres de distance• Les arbres doivent être élagués régulièrement pour laisser passer la lumière. • Les entrées, les trottoirs et allées piétonnières doivent disposer d'un éclairage satisfaisant et en parfait état de fonctionnement. Exemples à ajouter ?

L'augmentation du champ de vision constitue également un élément incontournable d'amélioration de la sécurité. Il permet de réduire les obstacles visuels et prévient les situations d'isolement des personnes.

Quelques exemples : • Les voies piétonnes doivent être conçues pour permettre d'avoir une vue sur l'ensemble du site et ne pas restreindre le champ de vision des passants afin d'éviter des agressions ou que les citoyennEs se sentent isolées. • La végétation doit être régulièrement taillée (buissons, haies...). • Prévoir un aménagement ou un espace sécurisé de rencontre.

Problèmes observés

Les participantes nous disent que les lampadaires n'éclairent pas suffisamment (à noter qu'ils sont situés sur un seul côté de la rue)

Entendre et être entendue (l'animation/présence humaine)

Le fait qu'un lieu public soit fréquenté peut contribuer à améliorer sa sécurité, dissuader certaines personnes de commettre des actes illégaux et permettre d'obtenir de l'aide plus facilement.

Quelques exemples : • Développer des activités dans les rues, parcs et centres piétonniers (animations diverses, lieux de contact intergénérationnels...). • Favoriser les conditions pour que les habitants du quartier occupent de nouveau l'espace urbain. • Disposer d'infrastructures municipales et associatives surveillées et sécurisées, favoriser l'accessibilité universelle des espaces publics, etc.

Problèmes observés

Les participantes à la marche disent ne pas se promener le soir sur le boul. Curé-Poirier car elles en se sentent pas en sécurité : notamment, il y a des gens peu recommandables qu'on y trouve.

De plus, la rue est bruyante et il serait difficile d'être entendu si on demandait de l'aide.

Obtenir du secours

Il s'agit ici de savoir s'il est facile d'obtenir de l'aide dans le secteur quel que soit le moment de la journée.

Quelques exemples : • Le transport est-il accessible? • Le patrouillage de police est-il régulier? • Puis-je appeler par téléphone si je suis en danger, les commerces sont-ils accessibles ? Autres exemples ?

Problèmes observés

Comme le boul. Curé-Poirier est commercial, il serait difficile d'aller demander de l'aide dans les commerces car ils sont fermés le soir. Comme il a été mentionné dans la section « Entendre et être entendue », les participantes à la marche disent ne pas se promener le soir sur le boul. Curé-Poirier car elles en se sentent pas en sécurité : notamment, il y a des gens peu recommandables qu'on y trouve.

Il est à noter que lors de la rencontre de validation des grilles complétées avec les citoyennes ayant participé à la marche, on a mentionné craindre pour la sécurité des enfants des CPE avoisinants. En effet, lorsqu'ils déambulent sur le trottoir ou traversent les intersections avec leurs éducatrices, ils pourraient être happés par des automobilistes qui circulent au-delà de la vitesse permise.

Entretien et aménagement du secteur

La qualité de l'aménagement et son entretien constituent un des critères essentiels pour faciliter sa fréquentation.

Quelques exemples : • Vérifier le bon état des équipements, du terrain et des voies de circulation. • Les lieux abandonnés doivent être sécurisés (terrain vague, immeubles en mauvais état, graffitis). Présence d'îlots de chaleur; absence de végétaux ou d'aménagements floraux• Identifier les problèmes de sécurité relatifs aux aménagements piétons, cyclistes, piétons avec déambulateur; conditions d'accessibilité aux transports en commun; • Déterminer les obstacles aux déplacements.

Problèmes observés

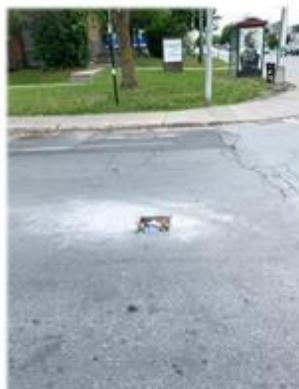
Trottoirs/chaussée

- les trottoirs sont de moins de 1,8 mètres de large et il n'y a aucun espace tampon entre le trottoir et la chaussée : tous les participants disent sentir que les autos passent très proche d'eux. Certains mentionnent la crainte de se faire accrocher par des miroirs d'autobus.



- trottoirs et chaussée en mauvais état : risque de trébuchement des usagers à mobilité réduite; traverse piétonnière en mauvais état: certaines sections de trottoirs sont trop en pente et peuvent rendre difficile le déplacement des personnes à mobilité réduite (par exemple, près des restaurants Miss Bella Pizza et Buffalo Bill Wings): présence de bouches d'égouts ou de trous sur la chaussée qui peuvent faire tomber les cyclistes

- à titre d'exemple, il y a un trou causé par une réparation non terminée sur Brébeuf : il peut être peu visible le soir pour les cyclistes (voir photo)



Trou au milieu de la chaussée-rue
Brébeuf)



Forte inclinaison du trottoir-
stationnement de
Miss Bella

- on constate également la présence de creux entre le trottoir et le stationnement ou d'entrée de magasin (comme par exemple le long du trottoir qui longe le stationnement de Miss Bella) ce qui amener le piéton à perdre pied.



Creux entre le trottoir et l'entrée
du commerce 'Fleuriste Rive-Sud'

- les bateaux pavés sont en mauvais état : par exemple lors de la marche, un participant a dû se donner un élan afin de ne pas rester pris sur le bord du bateau-pavé (au coin de la rue St-Alexandre et Curé-Poirier)
- selon un participant en quadriporteur, « la qualité des trottoirs sur Curé-Poirier, ça magane une transmission »
- la Curé-Poirier est tellement dangereuse pour les cyclistes, qu'on en voit même circuler sur le trottoir (voir photo)



Stationnements/entrées charretières

- présence de stationnements qui donnent sur le trottoir (que cela soit face à certains magasins ou immeubles locatifs situés au niveau du 120 boul.) : conflits possibles entre piétons et automobilistes quand autos reculent dans la rue; sont la source d'ilots de chaleur; notons le stationnement donnant accès au lave-autos : débit véhiculaire élevé
- le stationnement face au commerce « Aquanimo » : même si indication rappelant aux automobilistes que seules les petites autos peuvent se stationner, on voit des autos stationnées qui débordent sur le trottoir
- du côté des restaurants Miss Bella Pizza et Buffalo Bill Wings, il est difficile de distinguer où se trouve l'entrée/sortie du stationnement ce qui fait que les autos peuvent sortir du stationnement un peu n'importe où = danger pour les piétons
- les stationnements face aux commerces ou immeubles locatifs sont aussi des refuges pour les piétons qui ne veulent pas être éclaboussés par les autos lors des journées pluvieuses
- les autos qui entrent et sortent du stationnement du CLSC (à deux endroits différents sur Curé Poirier) peuvent entrer en collision avec les piétons qui déambulent sur le trottoir mais également avec les autos qui se déplacent à vive allure sur le boulevard.



Stationnements devant immeuble locatif et lave-auto, Google map 2021



Entrée/sortie mal identifiées (restaurants Bella Pizza et Buffalo Bill Wings)



Stationnement face au commerce Aquanimo



Auto empiétant sur le trottoir - Stationnement face au commerce Aquanimo



Sortie et entrée au stationnement du CLSC. Google map, sept. 2021



Conflits potentiels entre les autos sortant du stationnement du magasin ~~Midbec~~ (au coin de Grant et Curé-Poirier) et les piétons circulant sur le trottoir

Terrains vacants/immeubles abandonnés/Entretien général

- présence de l'ancienne station de pompiers qui est abandonnée (entre les rues Brébeuf et Daniel) : présence de clôture, de remblais de terre;
- présence d'un terrain-vague entre les deux restaurants « Buffalo Bill ~~Wings~~ et Miss Bella Pizza »
- Sur la rue, seuls le CLSC et la station-service Pétro-Canada, offrent des aménagements agréables pour le piéton : propreté, présence d'arbres.
 - A noter qu'un chemin de désir a été tracé par les piétons sur le côté du CLSC. Ce chemin devrait être aménagé.
- Entrée devant la Garderie Petits Dauphins est craquelée
- Odeur nauséabonde près des poubelles de l'immeuble locatif situé au 102 boul. Curé-Poirier



Entrée devant la
Garderie Petits
Dauphins est
craquelée,

Google map, 2021



Terrain non aménagé près de Bella
Pizza



Immeuble non occupé : ancien poste
de pompiers



Chemin à
aménager
sur le côté
du CLSC



Poteau avec fils accessibles se trouvant sur le terrain de l'ancienne station de pompier



Base du poteau d'arrêt d'autobus est brisée (au coin du Chemin Chambley et du boul. Curé Poirier)

Mobilier urbain

- manque important de mobiliers urbains pour ce boulevard : poubelles, bancs notamment près du CLSC ! Le muret du CLSC fait office de banc, ce qui n'est pas l'idéal ! Il est à noter que lors de la rencontre de validation des grilles complétées avec les citoyennes ayant participé à la marche, on a mentionné que les poubelles sont enlevées l'hiver.



Absence de poubelle : verre dans un support à vélo



Muret CLSC



Rare poubelle sur la rue au coin de St-Alexandre et Curé-Poirier

Abribus/arrêt d'autobus

- abribus au coin de Brébeuf et Curé-Poirier (du côté de l'ancien poste de polices) : sale, pas entretenu
- abribus non accessible (près de « Équipement adaptés MCL ») : présence d'un banc en métal à l'intérieur dégageant beaucoup de chaleur lors des journées chaudes de l'été
- arrêt d'autobus au coin de Curé-Poirier et Ch. Chambly : aucun banc pour s'asseoir; aucun abri offert pour les usagers



Abribus mal entretenu



Abribus non accessible car ressaut et entrée trop étroite; de plus, présence d'un banc en métal qui doit être brûlant l'été



Arrêt d'autobus au coin Ch. Chambley et Curé-Poirier : aucun aménagement prévu pour l'usager (i.e. abribus, banc)

Google map, août 2021

Intersections, passages/traverses piétonnières/signalisation routière

- l'intersection Curé-Poirier et Chemin Chambly : complexe à comprendre. L'appel des feux piétons est différent d'un coin à l'autre; peu de temps pour traverser, passages piétonniers presqu'effacé et en mauvais état, peu de temps protégé pour traverser l'intersection



Aperçu de l'intersection Curé-Poirier et Ch. Chambly (photo prise de la station d'essence) : on note que les passages piétonniers sont complètement effacés



Bateau pavé en mauvais état au coin de Curé-Poirier et Ch. Chambly; passage piétonnier en piètre état et marquage complètement effacé.

- Intersection Curé-Poirier et Brébeuf : la brigadière scolaire présente à cette intersection nous apprend que suite aux plaintes qu'elle a acheminées à la ville, il est maintenant possible d'avoir l'intersection Curé-Poirier et Brébeuf complètement protégée aux 4 coins lorsqu'on pèse sur les boutons d'appel situés au niveau de la traverse sud (voir cercle rouge sur la photo ci-dessous). Selon elle, le temps protégé pour traverser est adéquat.



Intersection Curé-Poirier
et Brébeuf

Google map, 2022

- Les deux traverses piétonnières permettant de traverser Brébeuf ne sont pas bien identifiées; de plus, des travaux de ré-asphaltage ont été faits et peuvent faire trébucher un usager à mobilité réduite



Traverses piétonnières sur la rue Brébeuf

- Boutons d'appels se trouvant aux deux intersections traversées (soient Curé-Poirier et Brébeuf)

ainsi que Curé-Poirier et ch. Chamblay) devraient tous être adaptés pour les personnes non voyantes.

- à noter que l'intersection Brébeuf et Curé-Poirier dessert une clientèle à mobilité réduite (en effet, on est proche du CLSC, des Portes de l'Espoir ainsi que du magasin MCL)
- on constate que des piétons traversent Curé-Poirier au niveau du CLSC : il n'y a aucune traverse piétonnière et idéalement, les piétons devraient aller à l'intersection Curé-Poirier et Brébeuf : lors de notre marche, une dame âgée a traversé à ce niveau.... Extrêmement dangereux ! Compte tenu de la forte fréquentation du CLSC, y aurait-il lieu d'installer une traverse protégée face au CLSC ?



Nous avons vu des usagers du CLSC traverser le boul. Curé-Poirier au niveau de la rue St-Thomas

Google map, 2021

- à quelques reprises durant la marche, on remarque des automobilistes qui ne respectent pas la signalisation routière en place :
- comme par exemple l'interdiction de virage à gauche quand on circule sur Curé-Poirier direction sud



Selon les participants, ce type de signalisation est peu respecté. Nous avons pu voir un automobiliste qui circulait sur Curé-Poirier faire un virage à gauche sur St-Thomas lors de notre marche exploratoire.

- Lorsque l'automobiliste, qui se trouve sur une rue perpendiculaire à Curé-Poirier, fait un virage à gauche sur le boul. Curé-Poirier.



Virage à gauche sur
Curé-Poirier même si les
panneaux de
signalisation indiquent
que seul le virage à
droite est permis.



- présence de panneaux de signalisation croches et rouillés ou brisés sur Curé-Poirier notamment entre les rues Daniel et Brébeuf, le long du stationnement des restaurants Buffalo Bill Wings et Miss Bella Pizza, au coin de Curé-Poirier et du boul. Chamblay



- certaines participantes rapportent devoir vérifier à deux fois avant de traverser les rues qui croisent Curé-Poirier : les automobilistes qui arrivent de Curé-Poirier doivent virer rapidement car sont suivies de près par les automobilistes qui circulent sur ce boulevard.



Selon les participants, il faut être vigilant avant de traverser les rues perpendiculaires au boul. Curé-Poirier car les automobilistes virent à droite à bonne vitesse (ici intersection Curé-Poirier et Grant)

Google, août 2021

Accessibilité des commerces

- A part l'entrée du CLSC Longueuil-ouest, les commerces ne semblent pas accessibles pour les gens à mobilité réduite : i.e. entrée trop étroite pour un quadriporteur, absence de bouton d'appel.
- On note la présence d'une rampe d'accès ~~chambranlante~~ au commerce « Aquamino »; de plus, aucun bouton d'appel ne peut ouvrir la porte du commerce.



Rampe d'accès peu solide, commerce
Aquamino

Google map, 2021

Perceptions de la marche

1. Connaissiez-vous ce secteur avant cette marche exploratoire?

Oui car la plupart des participants à la marche travaillent ou résident dans le quartier.

2. Si vous ne fréquentez pas ce quartier (hors marche exploratoire), quelles en sont les raisons ?

Les participants ne se promènent pas sur la rue le soir car ne se sentent pas en sécurité.

ANNEXE 2

Grille d'observation- Trajet B

Grille d'observation pour participantEs :
Curé-Poirier est-il sécuritaire et accessible universellement ?

Nom de l'animatrice : Nathalie Pomerleau

Nom des secrétaires : Sonia Desbiens, Dialla Sako, Nathalie Pomerleau

Nombre de participantEs : incluant animatrice/secrétaire : 8 et un enfant

Météo : 25 degrés

Trajet B : Curé-Poirier ad Notre-Dame-de-Grâces



Savoir où l'on est et où on va (signalisation)

La signalisation permet de mieux se repérer dans l'espace urbain et d'obtenir les renseignements essentiels. Elle doit être claire, précise et disposée stratégiquement et de manière suffisamment lisible pour faciliter l'orientation, trouver son chemin ou obtenir de l'aide. Elle peut revêtir différentes formes (panneaux, marquage au sol, signalétiques de couleur, pictogrammes, etc.).

Quelques exemples : • panneaux d'arrêt d'autobus avec les horaires de passage • panneaux indicateurs de rue • panneaux de direction et de distance pour atteindre les commerces et services publics • plan du quartier avec indication des lieux significatifs et des numéros d'urgence, feux sonores, etc.

Problèmes observés :

- L'arrêt d'autobus (71) devant le complexe sportif est loin de la rue et la pancarte annonçant l'arrêt est cachée par les arbres. Il est très difficile de voir l'arrêt de bus et d'être vue par le chauffeur. De plus, aucun horaire d'autobus n'est affiché.
- Les noms des rues sont difficiles à voir, ex : le poteau qui indique les rues (Curé Poirier/McGill) trop loin de la rue, difficile à lire le nom de la rue.
- Les panneaux de signalisation routière sont tordus, abimés.
- La pancarte sur Curé Poirier/Quinn est trop basse pour être bien vue.

Voir et être vue (visibilité)

L'éclairage est un élément déterminant de la sécurité car, lorsque son intensité est satisfaisante, il facilite la circulation des personnes en leur permettant de mieux voir les alentours et anticiper les difficultés éventuelles. Un lieu bien éclairé accroît le sentiment de sécurité, favorise sa fréquentation et prévient le vandalisme.

Quelques exemples : • L'éclairage doit être d'une intensité suffisante pour éviter les zones d'ombre et permettre de voir une personne à une vingtaine de mètres de distance. • Les arbres doivent être élagués régulièrement pour laisser passer la lumière. • Les entrées, les trottoirs et allées piétonnières doivent disposer d'un éclairage satisfaisant et en parfait état de fonctionnement.

L'augmentation du champ de vision constitue également un élément incontournable d'amélioration de la sécurité. Il permet de réduire les obstacles visuels et prévient les situations d'isolement des personnes.

Quelques exemples : • Les voies piétonnes doivent être conçues pour permettre d'avoir une vue sur l'ensemble du site et ne pas restreindre le champ de vision des passantEs afin d'éviter des agressions ou que les citoyennEs puissent être isolées. • La végétation doit être régulièrement taillée (buissons, haies...). • Prévoir un aménagement ou un espace sécurisé de rencontre.

Problèmes observés :

- La rue Daniel n'est pas assez éclairée.
- L'aménagement est fait pour prioriser les automobilistes; les trottoirs sont étroits, les rues mal éclairées. En tant que piéton, je ne suis pas visible. Pourtant, c'est un quartier défavorisé où beaucoup de citoyenNEs n'ont pas accès à une voiture. Dans ce contexte il faudrait mieux développer l'accessibilité des piétons.
- La ruelle (à côté du Couche-tard) est très mal éclairée, les citoyennes disent ne pas passer là.



Ruelle à côté du Couche tard

Entendre et être entendue (l'animation/présence humaine)

Le fait qu'un lieu public soit fréquenté peut contribuer à améliorer sa sécurité, dissuader certaines personnes de commettre des actes illégaux et permettre d'obtenir de l'aide plus facilement.

Quelques exemples : • Développer des activités dans les rues, parcs et centres piétonniers (animations diverses, lieux de contact intergénérationnels...). • Favoriser les conditions pour que les habitants du quartier occupent de nouveau l'espace urbain. • Disposer d'infrastructures municipales et associatives surveillées et sécurisées, favoriser l'accessibilité universelle des espaces publics, ect.

Problèmes observés :

Comme les autos vont vite, la rue est très bruyante. Nous avons de la difficulté à s'entendre parler. Les participantes disent qu'elles ne seraient pas entendues si elles demanderaient de l'aide.

Obtenir du secours

Il s'agit ici de savoir s'il est facile d'obtenir de l'aide dans le secteur quel que soit le moment de la journée.

Quelques exemples : • Le transport est-il accessible? • Le ~~patrouillage~~ de police est-il régulier? • Puis-je appeler par téléphone si je suis en danger, les commerces sont-ils accessibles ?

Problèmes observés :

- Du côté du quartier St-Jean-Vianney, il y a peu de commerces où les femmes se sentirait à l'aise de demander de l'aide, commerce sombre, mal entretenu, les participantes disent ne pas s'y sentir en sécurité. En face, au contraire, les femmes seraient plus prônes à demander de l'aide car les commerces sont dégagés les uns des autres et la visibilité est bonne.
- Les participantes ont constaté la présence de personnel policier (4 autos lors du trajet). Pour certaines participantes cette présence est globalement rassurante. Mais pour d'autres, la présence du personnel policier est au contraire insécurisante.
- Il n'y a aucun téléphone public accessible. Ce qui empêche les personnes sans cellulaires d'appeler rapidement et pour avoir du secours. (On pense notamment aux personnes itinérantes).



Exemple de commerce mal entretenu

Entretien et aménagement du secteur

La qualité de l'aménagement et son entretien constituent un des critères essentiels pour faciliter sa fréquentation.

Quelques exemples : • Vérifier le bon état des équipements, du terrain et des voies de circulation. • Les lieux abandonnés doivent être sécurisés (terrain vague, immeubles en mauvais état, graffitis). Présence d'îlots de chaleur; absence de végétaux ou d'aménagements floraux. • Identifier les problèmes de sécurité relatifs aux aménagements piétons, cyclistes, piétons avec déambulateur; conditions d'accessibilité aux transports en commun; • Déterminer les obstacles aux déplacements.

Problèmes observés :

- Le mauvais entretien des trottoirs, de la route, mais aussi des bateaux (descente) posent des problèmes d'accessibilité majeurs pour les personnes à mobilité réduite, notamment celles en fauteuil roulant. Il faut souvent contourner les trottoirs bateaux car la descente/montée est trop abrupte et des dépressions sont creusées dans la route; contourner un abaissement de trottoir veut dire que les personnes en fauteuil roulant doivent déployer des efforts physiques considérables pour monter sur le trottoir, en plus de devoir s'approcher des autos.
- Le temps accordé aux piétons pour traverser le boulevard Curé-Poirier est trop court.
- Les citoyennes du quartier nous mentionnent éviter de marcher sur ces trottoirs l'hiver car trop dangereux. De plus, celle en fauteuil roulant précise d'arrêter complètement de sortir l'hiver, sans transport adapté car il est impossible pour elle de rouler sur les trottoirs.

- Il n'y a pas assez de poubelles, du côté St-Jean-Vianney.
- Il n'y a pas assez d'arbres sur Curé Poirier du côté du quartier St-Jean-Vianney : il fait très chaud et l'environnement est nettement moins accueillant. On voit qu'il y avait précédemment des arbres qui ont été abattus (par ex devant le Couche-tard).
- Il n'y a pas de pistes cyclables, les cyclistes sont à risque et mettent à risque les piétons en circulant parfois sur les trottoirs
- Pas de cabine d'autobus sur Curé Poirier sur le côté du boul. sur le côté du quartier St-Jean-Vianney. Mais il y en a de très belles sur le côté Notre-Dame- de-Grâces.



Arrêt autobus,
quartier St-Jean-Vianney
de-Grâces



Arrêt autobus,
quartier Notre-Dame-
de-Grâces



**Coin Labonté
De-Grâces**



Coin Notre-Dame-



Coin Quinn



Proche rue McGill

Perceptions de la marche

1. Connaissiez-vous ce secteur avant cette marche exploratoire?

Toutes les participantes connaissent le quartier, la moitié des participantes habitent ou ont habité dans ce quartier, les autres y viennent pour les commerces ou le CLSC.

2. Si vous ne fréquentez pas ce quartier (hors marche exploratoire), quelles en sont les raisons ?

Une participante nous dit avoir changer d'emploi, elle ne voulait plus travailler le soir au couche-tard. Elle ne se sentait pas en sécurité. Celle qui n'ont pas de voiture, disent ne pas sortir le soir, ne se sent pas en sécurité de marcher ou de prendre l'autobus dans ce quartier

Autres commentaires et suggestions

- 1- Nous avons remarqué une grande différence d'entretien et d'aménagement entre un côté de la rue et l'autre. Une grande différence entre les 2 quartiers (Notre-Dame-de-Grâces et St-Jean-Vianney).
- 2- Suggestion : refaire la marche le soir afin d'observer les problèmes liés à l'obscurité (sécurité, visibilité etc.)